Groupe de travail « Contrôle du Réalisé »
Réunion de lancement

23 / 09 / 2011

© Energy Pool

SAS au capital de 854 000 euros

Proposition d'ordre du jour

- Tour de table
- Cadrage du GT : De quoi mesure-t-on la réalisation ?
  - ✓ Périmètre (réseaux, marchés, types de sites, sens, etc.)
  - ✓ Méthodes de contrôle
  - ✓ Responsabilités et échanges entre acteurs
  - ✓ Impacts « physiques » recherchés ou pas
  - ✓ Impacts « économiques »
- Objectifs court et moyen terme
- Prochains GT

© Energy Pool

Cadrage du GT

© Energy Pool

Remarque Préliminaire

- Cette présentation a pour vocation d'explorer de façon presque exhaustive tous les axes d'étude qui sont possibles autour du sujet très large qu'est le contrôle du réalisé

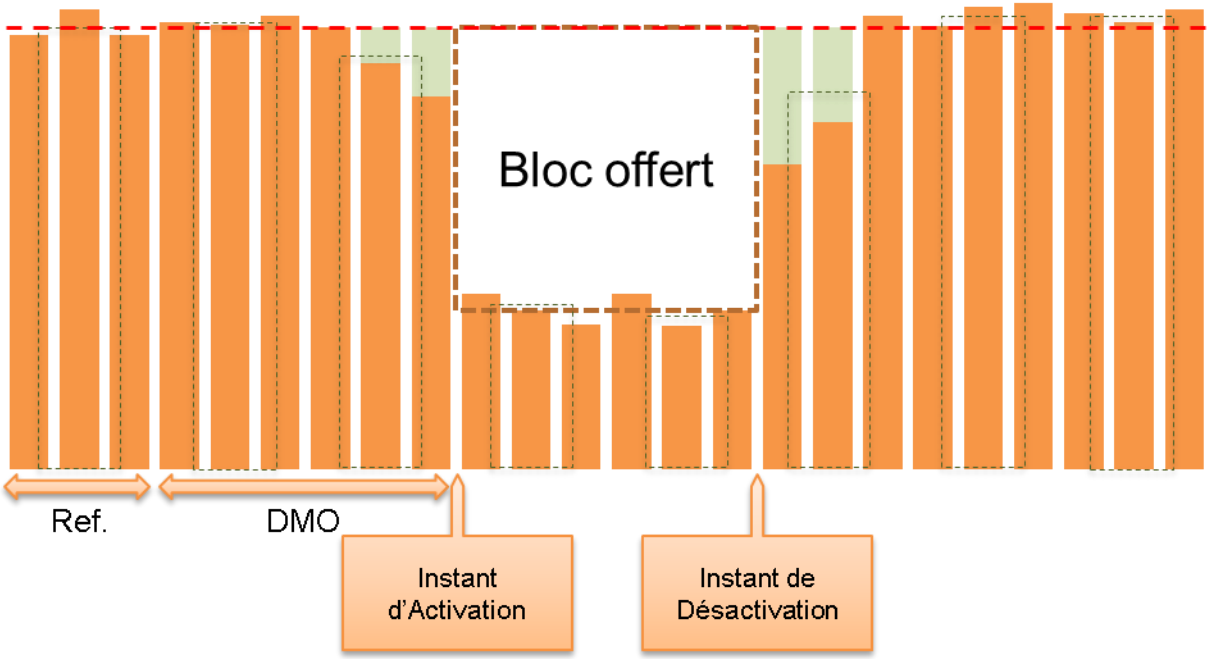
- Pour des raisons évidentes d'efficacité, il n'est pas question de traiter tous les points de manière simultanée

- Un des objectifs de cette réunion est donc de définir le périmètre d'étude que se donne le groupe et les priorités de travail

- Comme toujours au sein du CURTE, nous insistons sur le respect des règles de courtoisie d'usage

© Energy Pool

Illustration pour mémoire : méthode de CR MA pour les points de soutirage raccordés au RPT

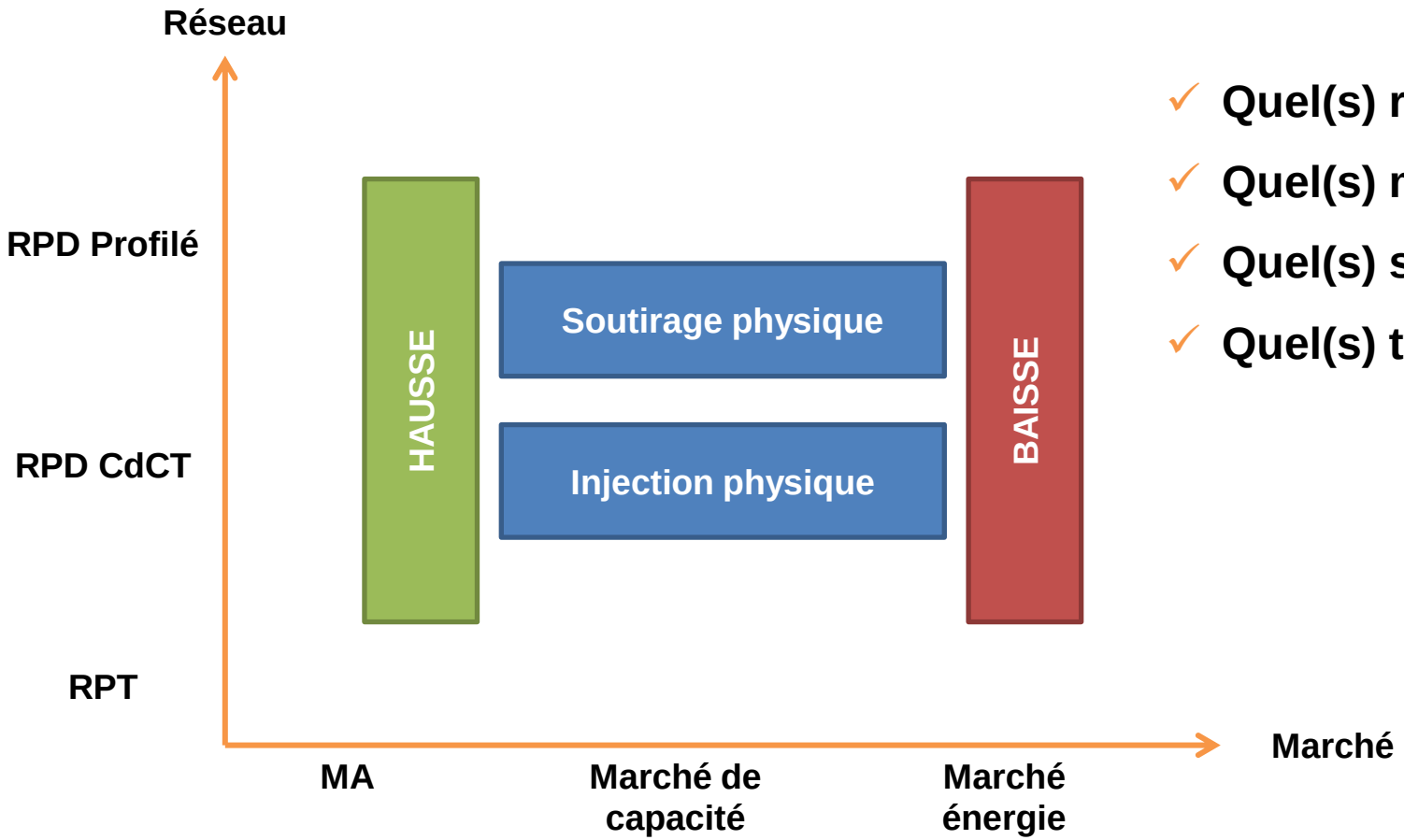


NB : RTE reviendra plus en profondeur sur les enjeux et les modalités du CR MA lors de la prochaine réunion

- On utilise les points 10' du compteur RTE
- La référence est la moyenne des 3 points 10' avant le DMO
- La cible est déterminée par soustraction d'un bloc « rectangulaire » à la référence
- La comparaison se fait par différence
- La comptabilisation se fait par pas demi-horaires
- Une marge de tolérance de 20% est appliquée
- Un rebond éventuel n'est pas mesuré (ni le retour à la consommation initiale)

© Energy Pool

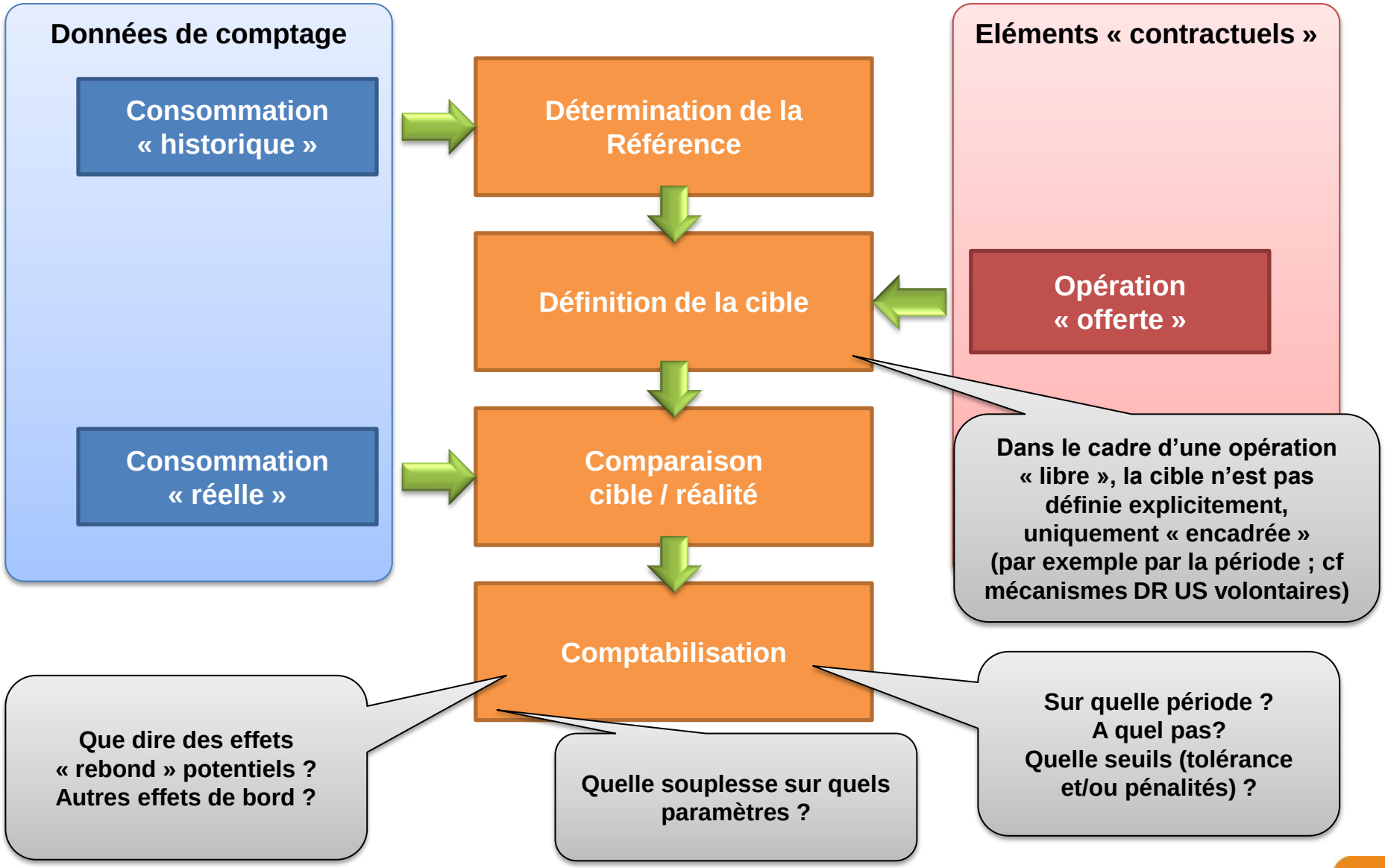
Quel périmètre considère-t-on ?



- ✓ Quel(s) réseau(x) ?
- ✓ Quel(s) marché(s) ?
- ✓ Quel(s) sens ?
- ✓ Quel(s) type(s) de sites ?

© Energy Pool

Quelles méthodes de contrôle pour quelles opérations ?
Tentative de structuration



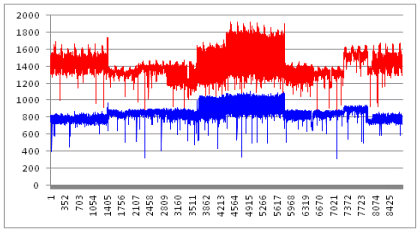
© Energy Pool

Sur quelles données se base-t-on ?

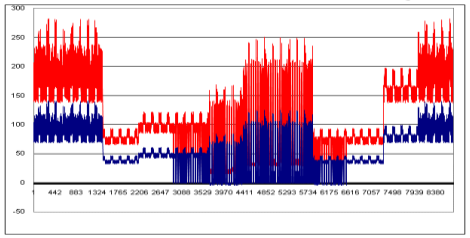
Données d'un acteur tiers (agrégateur, fournisseur de services)

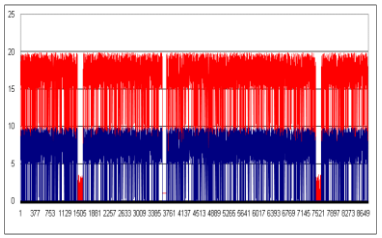
Données du (ou des) Gestionnaire(s) de Réseau

Courbe de charge d'un ensemble de sites ?

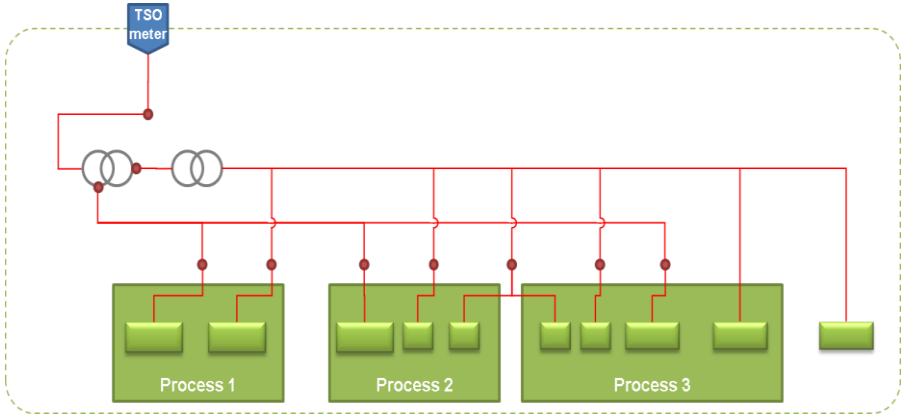


Courbe de charge d'un site ?





Sous-mesure ?



Pour le MA, notion d'EDA, UA et contraintes associées

Souhaitable sur le marché énergie ou de capacité ?

Envisageable pour des transactions de gré à gré ?

© Energy Pool

Quels impacts physiques ou économiques ?

Impacts physiques

Vision énergie

- Modification de l'injection ou du soutirage à un point sur le réseau
- Effets de bord
- Effets « distants »

Vision capacité

- Contrôle de disponibilité par une activation
- Impacts sur la conduite des réseaux (RPT ; RPD)

Impacts économiques

- Paiement de l'opération
- Pénalités éventuelles
- Compensation énergie
- Redressement des périmètres d'équilibre (MA)
- Echanges de blocs

- Facturation énergie
- Facturation capacité
- Facturation transport/distribution
- Coûts administratifs (fourniture de données, gestion de bases, traitements, etc.)

© Energy Pool

Quels échanges et responsabilités ?

- Mise en place de contrats et/ou de conventions
  - ✓ Quels documents sont obligatoires ?
  - ✓ Quels documents sont optionnels ?
  - ✓ Est-il utile de publier des modèles de documents associés
- Echanges de données
  - ✓ Comptage / Mesure
  - ✓ Périmètres de réalisation (notion d'EDA sur le MA)
  - ✓ Contenu d'offres / ordres (données opérationnelles, dont par exemple exclusion de sites pour contraintes réseau)
- Une autorité indépendant de contrôle du réalisé pour des échanges hors MA est-elle pertinente ? (notion de tiers de confiance)

© Energy Pool

Objectifs court et moyen terme du GT

© Energy Pool

Quel horizon pour les résultats de ce GT ?

- Quelles sont les attentes des acteurs de ce point de vue ?
- Est-il envisageable et souhaitable d'intégrer des évolutions dans le prochain jeu de règles RE/MA ?
- Si non, quel autre horizon ?
  - ✓ Prochaine CAM ?
  - ✓ Jeu de règle RE/MA suivant ?
  - ✓ Autre ? (Règles de certification du mécanisme de capacité ?)

© Energy Pool

Prochaines réunions

© Energy Pool

Prochaines étapes

- Quel rythme ambitieux mais raisonnable pouvons-nous viser ?
- Proposition : fixer deux date afin d'anticiper les contraintes d'agenda.
  - ✓ Prochain GT, 10/10/2011 à 14h00, Tour Initiale
  - ✓ GT suivant, date à confirmer mais pouvant être bloquée dans vos agendas, 14/11/2011 à 14h00, Tour Initiale
- Eléments déjà identifiés pour l'ordre du jour du prochain GT
  1) Présentation de l'existant sur le MA et objectifs du contrôle, par RTE
  2) « Contraintes de contrôle et de facturation que les effacements posent au niveau de chaque site de consommation », par Claire Dutheillet, EDF Commerce
- Energy Pool proposera ultérieurement un benchmark de méthodes de CR et quelques cas pratiques intéressants

© Energy Pool